

Assemblée Générale ordinaire du CDOS du Loiret du 18 mars 2025

Dûment convoquée, conformément à l'article VII des Statuts, l'Assemblée Générale ordinaire du CDOS du Loiret s'est tenue le mardi 18 mars 2025, à 18 heures 30, salle Pierre de Coubertin à la Maison des Sports d'Olivet.

Alain BOYER, Président, ouvre la séance, il adresse ses salutations et ses remerciements à l'ensemble des présents.

Il transmet à l'assemblée les excuses des personnalités invitées, Monsieur Hugues SAURY, Sénateur ; Madame Stéphanie RIST, Députée.

Il adresse ensuite ses salutations et remerciements aux personnalités présentes.

- Mme Marie BATARD, Déléguée régionale académique adjointe chargée des affaires départementales du Loiret - DRAJES CVL-L ;
- M. Christian BRAUX ; Vice-président du Conseil départemental ;
- Gérard MALBO, Conseiller départemental ;
- Jean-Michel PELLÉ, adjoint au Maire d'Olivet délégué aux sports



Après examen des feuilles de présence, **33 organismes départementaux sur 54** affiliés au CDOS, à jour de leur cotisation, sont présents. Le quorum fixé par l'article VII paragraphe II des statuts étant atteint, l'Assemblée Générale peut donc valablement délibérer.

Organismes départementaux présents : 33

ASPTT – ATHLETISME– BADMINTON – BASKETBALL – BOWLING ET SPORTS DE QUILLES– COURSE D'ORIENTATION – CYCLISME – CYCLOTOURISME – ECHECS – EQUITATION – FFMJSEA– FSCF – GOLF – GYMNASTIQUE – HANDBALL – HOCKEY SUR GLACE – JUDO – KARATE – NATATION – PARACHUTISME – PECHE SPORTIVE – RANDONNEE PEDESTRE –RUGBY – SPORT ADAPTE – SPORT AUTOMOBILE – SPORT BOULES -TENNIS DE TABLE – TIR – TWIRLING BÂTON - UFOLEP – UNSS – USEP – VOLLEY-BALL

Organismes départementaux excusés : 4

PETANQUE – ROLLER ET SKATEBOARD – TAEKWONDO – UGSEL

Organismes départementaux absents : 17

AERONAUTIQUE – AVIRON - BILLARD - BOXE– CANOE-KAYAK - CLUB ALPIN ET DE MONTAGNE – ESCRIME – FFSS– FFEPGV – FOOTBALL - FOOTBALL AMERICAIN – HALTEROPHILIE - HOCKEY SUR GAZON– FFSU – FFEPMM-SPORT-POUR-TOUS – TENNIS – VOILE-

HOMOLOGATION DU P.V. DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 19 MARS 2024

Le procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 19 mars 2024 est adopté à l'unanimité.

RAPPORT MORAL / RAPPORT D'ACTIVITÉS présentés par Alain BOYER

Mesdames, Messieurs

Sublimissime, comment ne pas prononcer, encore une fois, avec une certaine gourmandise, cet adjectif peu utilisé, que nous nous sommes appropriés, reflétant à nos yeux l'immense succès des Jeux de Paris. Tout en conservant une grande humilité, ces Jeux, critiqués comme toujours, par des pessimistes ambiants furent un succès sur toutes les lignes, organisationnelles, sportives, et économiques. Comment oublier, ce public présent en permanence sur tous les sites, soutenant, encourageant, applaudissant, chantant et ovationnant, filles et garçons participant journellement à la conquête de nouvelles médailles, tant olympiques que paralympiques. Oui, du 23 juillet au 8 septembre, en pleine période de vacances, la France suivit avec frénésie, dans la joie, avec fierté, un scénario non écrit à l'avance que nos championnes et champions surent transformer en moments de bonheur, à jamais inoubliables. Grand merci, à tous nos sélectionnés, aux nations participantes, regrettant toutefois l'absence de quelques-unes. Bravo, aux équipes du comité d'organisation et chapeau aux bénévoles qui ne ménagèrent pas leur peine pour assurer un total succès à cette large parenthèse olympique.

Pendant toute cette période, certes loin des enceintes, mais rivés à nos écrans de télé, le CDOS demeura aux manettes en transmettant chaque jour, la progression des médailles, avec les comptes rendus accompagnant les victoires, et il fallait se montrer réactif car l'actualité bougeait en permanence. Nous nous devons de bien intégrer ces moments d'exception avant de les ancrer à jamais dans la mémoire sportive.

Parlons aussi de cette ferveur qui escorta le passage de la flamme dans notre département. Aux quatre coins du territoire loirétain, un public nombreux, compact, accompagna chaque relais dans les villes retenues. Du jamais vu, cette belle dynamique anticipait, déjà, avec envie, la suite. Belle récompense de l'investissement du Conseil départemental ! Une fois dans le siècle, cela en valait la peine, nonobstant l'effort financier demandé.

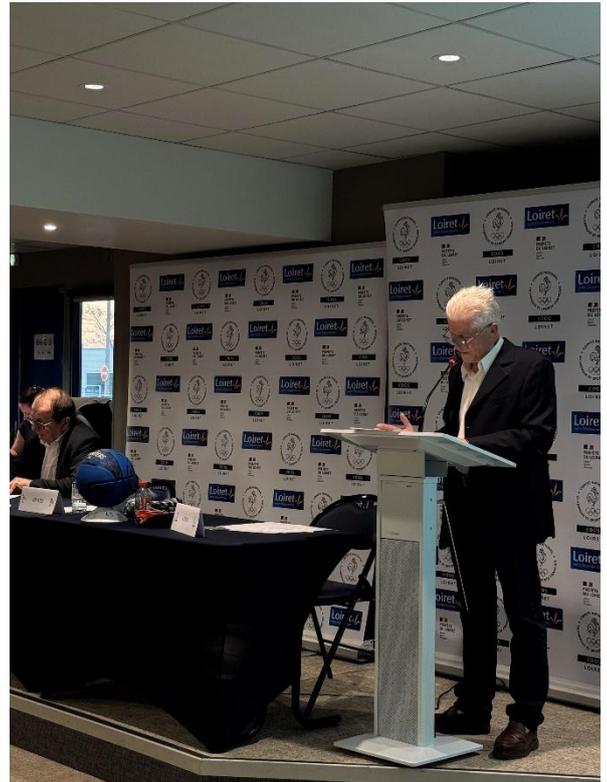
Et puis, après le départ des délégations, le vide, plus rien ! Une impression d'arrêt sur image – Un silence sidérant, *comme vécu par de nombreux athlètes, plus de mails, plus de téléphone, rien – Surprenant ! Un grand moment venait de s'évanouir à jamais, dans une tristesse et un bonheur associé. Que ce fut bon ! Mais gardons-nous bien de ne rien oublier, nous en parlerons longtemps de ces Jeux.*

Il fallut se faire violence pour repartir à nos occupations plus traditionnelles.

Ce bilan annuel couronne une mandature tournée essentiellement vers les Jeux. Toutes nos actions furent dédiées à leur promotion et à la pratique du sport : Foire exposition d'Orléans à CO'MET, La Loirétaine à Châteauneuf sur Loire, une journée de rassemblement scolaire avec les Maisons Famille Rurales à Saran au Parc des Sports Roland RABARTIN et bien d'autres interventions plus modestes permirent au CDOS de manager de nombreux et beaux événements, l'aidant aussi à reprendre toute sa place au plan départemental, place longtemps contestée par certains n'en ayant ni la délégation, ni la légitimité, au sein même de la sphère olympique ! Le CDOS ne le fit pas seul, ici réside notre grande satisfaction, car il le fit avec l'ensemble des comités départementaux donc vous Mesdames et Messieurs. Quel bonheur de mériter votre confiance, nous vous en remercions à nouveau bien sincèrement.

Et enfin l'habituelle cérémonie des Trophées de la Jeunesse clôturait une année superbe. Une belle promotion de jeunes talents qui s'illustreront à coup sûr dans quelques temps. Trois marraines talentueuses, souriantes, proches des récompensés.e.s, un public bien présent, et des élus du département bien occupés.... ailleurs ! Adieu 2024 !

Comme nous l'écrivions, l'an passé « Ces Jeux ne doivent pas être une parenthèse mais être, au contraire, un accélérateur à la mise en place d'une véritable et ambitieuse politique sportive ». Le rebond, c'est maintenant ! Nous ne sommes pas dans ce temps, tout à l'opposé, une conjoncture économique plus que préoccupante, avec des subventions à la baisse, amputant des budgets compliqués à boucler. Pas d'infrastructures nouvelles pour rattraper notre retard à construire gymnases et piscines, et que dire de l'absence du nombre suffisant de cadres compétents, nécessaire pour assurer des entraînements de qualité. Certes, ces questions furent évoquées à tous les échelons décisionnaires mais restées sans réponse, car centrées essentiellement sur les moyens financiers. Ceci expliquant cela



! L'après-Jeux aurait pu être mieux anticipé en commençant par en définir les contours bien en amont. Reconnaissons aussi que le fort investissement humain demandé dans le temps contraint de ces quatre années préolympiques ne permettait pas non plus une réflexion posée, approfondie et saine sur les suites à donner. Sans oublier que 2024 marqua également les renouvellements fédéraux à tous niveaux, donc là encore du temps à passer, des discussions et des débats d'orientation. Disons, sans conteste, que pour les bénévoles, la coupe était pleine !

Soyons juste Madame la Ministre des Sports, de la Jeunesse et de la Vie associative auditionnée par la commission des affaires culturelles a précisé il y a peu sa feuille de route : Pass'Sport maintenu ; réflexion globale sur le renforcement des équipements sportifs ; création de 500 postes d'éducateurs ; rôle de l'ANS...

Cette saison à venir ne doit pas rester une saison de transition, il faut impérativement être prêt, dès la rentrée de septembre avec des actions fortes en direction du milieu scolaire comme envers le sport amateur et ses bénévoles. Attention à ne pas décourager l'enthousiasme, ni la disponibilité de toutes ces personnes aimant leur sport de cœur, s'investissant sans compter. Sans elles et leur présence active, toutes les disciplines régresseraient. Que les entités territoriales consacrent moins à la communication et fléchissent davantage les actions dédiées à notre jeunesse sportive et aux clubs qui l'accueillent. Du concret plutôt que de l'éphémère ou de l'hypothétique !

Il faut aussi que les fédérations, via leurs organes déconcentrés, ligues et comités, révisent leurs ambitions à la baisse, en réduisant leur train de vie, en considérant les besoins locaux, en écoutant la base, en modérant leurs exigences dans la déclinaison des projets nationaux dont la mise en œuvre par les clubs devient de plus en plus contraignante. L'excellence a ses limites, car elle freine parfois l'engagement et mène au renoncement. Tout un chacun ne peut plus prendre sur ses jours de congés pour s'engager dans des semaines de formation sans solde. Les clubs amateurs ne pourront jamais s'aligner sur un mode de fonctionnement professionnel. De bons bénévoles, pétris d'expérience, valent mieux parfois que de mauvais spécialistes rémunérés ! Un tour d'horizon complet des modes de gouvernance et du fonctionnement de nos associations locales aurait le mérite de mieux appréhender leurs attentes et leurs besoins au quotidien.

Le mouvement sportif doit se poser les bonnes questions sur ses modalités exécutives et s'ouvrir davantage à la proposition et à l'alternative. Nous ne pouvons pas vivre reclus dans un univers fermé avec une vérité unique. Nous avons tous tant à gagner dans l'échange et la transversalité. Nous le répétons ici depuis des années, la complexité de la conjoncture qui se dessine aujourd'hui va nous y forcer. Une ou des mutualisations intelligentes, concertées, peuvent permettre de gagner en efficience pour optimiser les travaux de chacun. Partage, dialogue, inventivité doivent offrir de vraies économies de temps et un meilleur rendement tant au plan administratif que technique. La Maison des Sports et le CDOS en témoignent depuis 4 ans.

Résolument tournés vers les jeux, nous n'en n'avons pas pour autant délaissé notre ordinaire. Notre site internet a vu des modifications structurelles pour une meilleure ergonomie. Il continue d'évoluer, des améliorations restent à venir. Dorénavant, un article est publié chaque jour sur le site. Notre présence sur les réseaux sociaux s'est accrue, apportant une intensification des interactions, relayant largement notre diffusion quotidienne d'information. Le nombre d'abonnés à la "Lettre d'Info Olympique" du Loiret évolue favorablement. La communication demeure un des axes forts de notre maison. Autre point développé en continu, la solution de support comptable BasiCompta dont la liste des clubs adhérents augmente régulièrement, sachant qu'il nous reste encore nombre de structures à convaincre. Ce logiciel conçu pour les non-initiés à la comptabilité, est simple d'emploi, pratique, tellement indispensable dans la gestion d'un club et surtout peu coûteux : 65€ d'abonnement annuel.

Et puis, tout au long de l'année nous restons mobilisés, à l'écoute, sur l'actualisation du Guid'asso, sur la promotion de dispositifs ministériels comme le Pass'Sport, le FDVA, sur les aides du Conseil départemental, et plus récemment sur la lutte contre les diverses violences dans le sport, mission prioritaire pour la saison 2024/2025. Nous répondons également à toute question se rapportant à la structuration des associations, du bénévolat ou tout autre sujet attendant au sport, nos missions classiques ! Bilan d'une année riche, intense, passionnante, clôturant une mandature toute aussi active, excitante, pourvoyeuse de tant d'occasions de monter des projets d'envergure pour une bien modeste structure comme la nôtre. Opiniâtement et avec ténacité nous y sommes parvenus ! Tout cela nous aura permis de grandir et surtout d'effacer nos doutes !

Et maintenant ? Une forte interrogation obsède toutes nos pensées : nous devons nous réinventer face à un avenir qui nous paraît vidé de toute substance, un après-JO sans contours ni projets de grande ampleur. On ne se reconstruit pas du jour au lendemain. Nous avons accompagné le rêve et tutoyé les étoiles, il nous faut revenir sur Terre et nous ancrer sur nos savoir-faire pour répondre aux envies de pratiques multiples, conviviales ou performantes, mais n'est-ce pas là l'essence-même de notre raison d'être ?

Nous nous devons de faire le maximum pour ne pas stopper cette vitalité naissante et tout ce dynamisme engageant d'après Jeux. Le sport, ce trait d'union fort, doit nous aider à mieux nous connaître, à partager davantage, à explorer le

vivre ensemble, et qu'importe les résultats, les performances, l'important étant d'être au diapason avec les autres, toutes et tous les autres sans préjugé aucun. Après Paris, la belle dynamique olympique doit perdurer et amener à convaincre les décideurs que le sport est bel et bien un investissement social fort et durable et non une dépense ponctuelle et parfois de façade. Sachant que nos élus se rétractent hélas bien souvent de leurs engagements au tout dernier moment ! Nous restons résolument confiants en l'avenir, et nous devons poursuivre nos réflexions en avançant positivement, avec force et conviction. C'est de l'adversité que naissent les adaptations positives et les opportunités de changer en mieux. La nouvelle équipe devra s'y employer.

Nos partenaires, peu nombreux mais fidèles, nous aident au quotidien en nous accompagnant soit financièrement soit par leur proximité et leurs conseils : DRAJES, Conseil Départemental Agence Nationale du Sport, Préfecture, leurs soutiens nous seront plus que jamais indispensables en ces lendemains qui s'annoncent complexes. Remerciements, redisons-le, à l'ensemble des comités départementaux et à certains clubs pour leur constante disponibilité et leur bienveillance. De grands mercis à tous les bénévoles qui œuvrent chaque jour au sein des structures sportives. Leur présence et leur abnégation matérialisent toute la force du sport amateur. Chapeau également à l'investissement de toutes et tous ces élu.e.s des comités, du nôtre aussi. Et puis, fort bravo à notre duo de salariés, accompagné de notre alternante, qui réalise un travail dense, collant au plus près à l'actualité, avec des publications quotidiennes. Il nous est souvent agréable de constater que des structures bien plus importantes ne soutiennent pas la comparaison ! Et, quand bien même, nous pourrions parfois nous montrer imparfaits, nous mériterions toute la compréhension associée à notre dimension !

Au revoir à celles et ceux qui nous quittent et bienvenue aux futures nouvelles élues, nous voilà en route pour d'autres aventures dans cette olympiade qui nous mènera jusqu'aux Etats-Unis en 2028 !

Vive le sport, vive l'olympisme, portez-vous bien, merci pour tout.

Alain BOYER / Christophe CHARREIRE



RAPPORT FINANCIER présenté par André DHUIVONROUX.

Pour l'année 2024, nous enregistrons un excédent de 5 663.90 € pour 152 362.50 € de charges, après 2 exercices déficitaires.

Ce résultat est lié à des activités d'envergure : La Loirétaine, les animations auprès de la MFR, etc.

En amont et en complément des actions sur les terrains, il faut mettre en avant la gestion pertinente et la coordination efficace des moyens assurées par notre responsable de projet Adeline Gérardin.

En plus des actions d'ampleur, les activités d'accompagnement et de suivi habituelles demeurent :

- L'aide et le conseil aux structures pour la solution BasiCompta et le soutien de proximité aux clubs du Loiret.
- Une offre nouvelle de projets et d'animations diversifiés.
- Le réseau d'information au travers de « L'actu Olympique et sportive du Loiret »

Il est à noter La clôture d'un dossier auprès des prud'hommes qui nous a été favorable.

Néanmoins, à l'examen du Budget prévisionnel qui vous est présenté, vous constaterez que l'année 2025 sera difficile pour le CDOS, avec une masse salariale qui avoisinera les 80 % du budget global.

En conséquence, nous proposons à l'Assemblée Générale les résolutions suivantes :

- 1) Approbation du rapport moral financier 2024.
- 2) Approbation des comptes arrêtés au 31 décembre 2024 concernant la période allant du 1er janvier 2024 au 31 décembre 2024.

Décision d'affecter le résultat de l'exercice 2024 soit 5 663.90 € aux fonds associatifs du CDOS

COMPTE DE RÉSULTAT

CHARGES		Montant	PRODUITS		Montant
Achats		514.97 €	Ventes		19 214.00 €
Fournitures administratives		226.97 €	Prestations de service		
Achat matériel sportif et entretien		288.00 €	Formation PSC1		
Services extérieurs		4 386.00 €	Mutualisation gestion basicompta		415.00 €
Charges et Locations immobilières		3 939.00 €	Abonnements Basicompta		8 010.00 €
Location copieur			Mise à disposition de personnel Technique		
Assurances		447.00 €	Mise à disposition de personnel Administratif		9 200.00 €
Autres services extérieurs		43 066.46 €	Autres animations		1 589.00 €
Honoraires		1 990.19 €	Subventions d'exploitation		108 626.36 €
Déplacements, missions, Réceptions		3 756.43 €	Subventions ANS DRAJES		42 500.00 €
Frais postaux et de télécommunication		449.94 €	Animations MFR		7 530.00 €
Formation Personnel		6 246.46 €	FDVA		10 000.00 €
Animations MFR		2 400.00 €	Conseil Départemental		48 500.00 €
La Loirétaine		16 485.51 €	Subventions Credit Mutuel		96.36 €
Trophées de la jeunesse		5 948.85 €	Autres produits de gestion courante		12 973.00 €
Animations et Activités diverses		504.80 €	Produits de gestion courante		5 700.00 €
Abonnements Basicompta		3 830.00 €	Cotisations Comités		5 273.00 €
Services bancaires		327.96 €	Aides à l'apprentissage		2 000.00 €
Abonnements divers		828.58 €	Produits financiers		2 317.93 €
Divers		297.74 €	Produits exceptionnels		14 895.11 €
Impôts et taxes		919.20 €	Produits sur exercices antérieurs		310.00 €
Formation professionnelle et continue		919.20 €	Transfert de charges d'exploitation (U)		877.86 €
Charges de personnel		102 418.87 €	Produits divers		10.27 €
Rémunération nette du personnel		68 486.56 €	Abandons de créances		696.98 €
Charges sociales		33 619.11 €	Reprise de provisions		13 000.00 €
Médecine du travail		313.20 €	TOTAL DES PRODUITS		158 026.40 €
Autres charges de gestion courante		1 057.00 €	Contributions volontaires en nature		0.00 €
Frais gestion courante		577.00 €	Bénévolat		
Ammortissement et dotations		480.00 €	Prestations en nature		
Provisions pour risques salariaux			Dons en nature		
Charges exceptionnelles		0.00 €	TOTAL DES PRODUITS		158 026.40 €
Charges sur exercices antérieurs			Résultat exercice 2024 (Bénéfice)		5 663.90 €
Dotations aux amortissements, provisions			Pour mémoire résultat 2023 (Perte)		-5 795.60 €
Provisions pour retraites		480.00 €			
TOTAL DES CHARGES		152 362.50 €			
Emploi des contributions volontaires en nature		- €			
Secours en nature					
Mise à disposition gratuite des biens					
Personnels bénévoles					
TOTAL DES CHARGES		152 362.50 €			

BILAN

Actif			Passif		
	Classe	Montant		Classe	Montant
Actif fixe (argent immobilisé)	2 Immobilisations	4 970 €	Capitaux temporaires	1 Capitaux propres	136 491 €
	20 Immobilisations incorporelles non amortissables			10 Fonds associatif	100 477 €
	21 Immobilisations corporelles amortissables (immobilier, mobilier)	3 970 €		10 Réserves disponibles	10 929 €
	27 Immobilisations financières (actions, obligations et cautions)	1 000 €		12 Résultat du dernier exercice (positif ou négatif)	5 664 €
				13 Subventions d'investissement	
Actif circulant (biens destinés à être transformés en liquidités)	3 Stocks	- €	15 Provisions pour risques	11 990 €	
	Marchandises, matières premières		15 Provisions pour départ en retraite	7 431 €	
	4 Créances	1 405 €	16 Emprunts à moyen et long terme (EMLT >1 an)		
	Charges constatées d'avance	1 405 €	19 Fonds dédiés	- €	
	5 Comptes financiers - Trésorerie	149 585 €	4 Comptes de tiers (emprunts et dettes à court terme)	19 470 €	
Credit mutuel compte courant	70 003 €	<i>Personnes physiques ou morales à qui l'on doit de l'argent à court terme (DCT)</i>			
Credit Mutuel livret bleu	79 582 €	Dettes financières (découverts bancaires, emprunts)			
		Dettes diverses (sociales ou fiscales)		15 855 €	
		Produits constatés d'avance		3 615 €	
Total Actif Bilan		155 960 €	Total Passif Bilan		155 960 €

RAPPORT DES VÉRIFICATEURS AUX COMPTES

Béatrice HOUCHOT et Éric PAUCHART ont transmis leurs conclusions après examen des pièces comptables (document ci-dessous). Ils proposent d'approuver les comptes de l'exercice 2024.

Assemblée générale du CDOS du Loiret du 18 mars 2025

En exécution du mandat de contrôleurs des comptes que vous avez bien voulu nous accorder lors de l'Assemblée Générale du CDOS du Loiret le 14 mars 2023, nous avons l'honneur de vous présenter notre rapport sur les comptes de l'exercice ouvert le 1er janvier 2024 et clos le 31 décembre 2024.

Les livres et les documents nécessaires à nos travaux ont été mis à notre disposition au siège du CDOS du Loiret, 1 240 rue de la Bergeresse à Olivet. Nous tenons à remercier le trésorier, André DHUIVONROUX pour sa disponibilité et la transmission de l'ensemble des éléments indispensables à notre mission.

Nous avons procédé aux vérifications que nous avons estimées nécessaires et utiles pour apprécier les états comptables et financiers sur lesquels vous avez à statuer.

Nous avons effectué nos travaux de manière systématique et approfondie.

Nous avons en outre posé toutes les questions nécessaires à l'accomplissement de nos diligences.

Les comptes proposés à votre approbation totalisent :

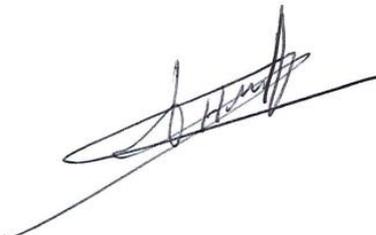
Au compte résultat positif de **+5.663, 90 €** pour des charges de **152.362,50 €**

A l'issue des travaux auxquels nous avons procédé, aux explications qui nous ont été données, nous certifions que nous n'avons relevé aucun fait de nature à mettre en cause la régularité et la sincérité des documents et des états comptables et financiers soumis à votre approbation et proposons que quitus soit donné pour les comptes de 2024.

Fait à Olivet le 21 février 2025

Béatrice HOUCHOT-LELIEVRE

Eric PAUCHARD




COTISATION 2025

Le maintien du montant de la cotisation à 20 € par voix est proposé et soumis au vote de l'Assemblée.

BUDGET PRÉVISIONNEL

Le budget prévisionnel est présenté et soumis au vote de l'Assemblée.

BUDGET PREVISIONNEL 2025					
CHARGES		Montant	PRODUITS		Montant
Achats		650,00 €	Ventes		20 500,00 €
Fournitures administratives		250,00 €	Formation PSC1		
Achat matériel sportif et entretien		400,00 €	Mutualisation gestion basicompta		
			Abonnements Basicompta		8 000,00 €
Services extérieurs		4 100,00 €	Mise à disposition de personnel Technique		
Locations mobilières et immobilières		3 600,00 €	Mise à disposition de personnel Administratif		9 500,00 €
Assurances		500,00 €	Autres animations		3 000,00 €
Autres services extérieurs		15 550,00 €	Subventions d'exploitation		73 100,00 €
Honoraires			Subventions ANS DRAJES		35 000,00 €
Déplacements, missions, Réceptions		2 500,00 €	Animations MFR		8 600,00 €
Frais postaux et de télécommunication		450,00 €	FDVA		5 000,00 €
Formation Personnel		450,00 €	Conseil Départemental		18 500,00 €
Animations MFR		3 500,00 €	Subventions Credit Mutuel		
La Loirétaine			Subventions et aides privées		2 000,00 €
Trophées de la jeunesse		1 500,00 €	Aide à l'apprentissage		4 000,00 €
Animations et Activités diverses		2 000,00 €			
Abonnements Basicompta		4 000,00 €	Autres produits de gestion courante		5 000,00 €
Services bancaires		300,00 €	Produits de gestion courante		
Abonnements divers		850,00 €	Cotisations Comités		5 000,00 €
Impôts et taxes		1 000,00 €	Autres		
Formation professionnelle et continue		1 000,00 €	Produits financiers		2 400,00 €
Charges de personnel		98 000,00 €	77-Produits exceptionnels		19 000,00 €
Rémunération brute du personnel		78 000,00 €	Produits sur exercices antérieurs		4 000,00 €
Charges sociales (CP)		20 000,00 €	Transfert de charges d'exploitation (IJ)		1 000,00 €
Autres charges de personnel			Produits divers		1 000,00 €
Autres charges de gestion courante		700,00 €	Abandons de créances		
Frais gestion courante		700,00 €	Reprise de provisions		13 000,00 €
Charges exceptionnelles		- €			
Charges sur exercice précédents			TOTAL DES PRODUITS		120 000,00 €
Dotation aux amortissements, provisions		- €			
Amortissement Bureauatique		1 480,00 €			
Provisions pour retraites		480,00 €			
TOTAL DES CHARGES		120 000,00 €			

ÉLECTION DE DEUX VÉRIFICATEURS AUX COMPTES

Mme **Béatrice HOUCHOT** (Voile) et M. **Éric PAUCHARD** (ASPTT) sont candidats.

AGENDA SPORTIF LOIRÉTAIN COLLABORATIF présenté par Alain BOYER / Adeline GÉRARDIN



<https://sportloiret.fr/agenda/>

Retrouvez sur cette page l'agenda collaboratif des événements sportifs se déroulant sur le territoire du Loiret et faites-y figurer vos manifestations et événements fédéraux

VIOLENCES SEXISTES ET SEXUELLES DANS LE SPORT – PROJECTION DU FILM « LILIA »

Présentation du dispositif loirétain de prévention et lutte contre les VSS dans le sport par Sandrine TROADEC Inspectrice Jeunesse et sports à la DRAJES.

Projection du film « Lilia », issu du [kit de sensibilisation](#) élaboré par la MIPROF (Mission interministérielle pour la protection des femmes contre les violences et la lutte contre la traite des êtres humains).

QUESTIONS DIVERSES

Aucune question n'a été transmise au CDOS avant le 26 février 2025.

ÉLECTIONS ET VOTES présentés par Nathalie ROS / Alain BOYER

Présentation de la liste et des candidatures individuelles en vue du renouvellement du Bureau exécutif et du Conseil d'administration pour la prochaine Olympiade.

RÉSULTATS DES VOTES présentés par Francis LANCEROT

- Nombre de comités départementaux représentés : **33**
- Nombre de comités départementaux présents à jour de leur cotisation pouvant délibérer : **33**
- Suffrages exprimés : **33** / nombre total de voix : **170**

- 1/ rapport moral :** **oui 170** | non 0 | abstention 0 **adopté**
- 2/ rapport financier :** **oui 162** | non 0 | abstention 8 **adopté**
- 3/ cotisation 2025 :** **oui 168** | non 0 | abstention 2 **adoptée,**
le montant de 20€ par voix reste inchangé
- 4/ budget prévisionnel :** **oui 156** | non 0 | abstention 14 **adopté,**
- 5/ vérificateurs aux comptes :**
- Béatrice HOUCHOT : **oui 170** | non 0 | abstention 0 **élue,**
 - Éric PAUCHARD : **oui 170** | non 0 | abstention 0 **élu,**
- 6/ Election du Bureau exécutif :**
- liste présentée par Alain BOYER **oui 167** | non 1 | abstention 2 **liste élue**
 - Alain BOYER Président (membre qualifié) **président**
 - André BENHENNA (Athlétisme) **vice-président délégué Sport & Education et citoyenneté,**
 - Ludovic CHARDERON (Volley) - **membre**
 - Christophe CHARREIRE (membre qualifié) **secrétaire général**
 - Sylvain EDINE (Tir) - **membre**
 - Régis FLAMENT (Course d'orientation) **vice-président délégué Sport & Santé et bien-être**
 - Corinne GAGNANT (Golf) - **membre**
 - Marie-Pierre KERDONCUFF (FSCF) - **membre**
 - Francis LANCEROT (Rugby) **vice-président - délégué Sport & Professionnalisation,**
 - Jean-Pierre MISSERI (Pêches sportives) - **membre**
 - Chantal PUÉ (MJSEA) **trésorière générale,**
 - Nathalie ROS (Basket) **vice-président délégué Sport & Politiques publiques et Haut niveau,**
 - Céline VALLÉ (Natation) - **membre**
- 7/ Election du Conseil d'administration :**
- Chloé BOYER (Cyclisme) : **oui 165** | non 3 | abstention 2 **élue,**
 - Mathilde DE FREITAS GONCALVES (Twirling Bâton) : **oui 167** | non 1 | abstention 2 **élue,**
 - André DHUIVONROUX (Handball) : **oui 167** | non 1 | abstention 2 **élu,**
 - Pascale DUPUIS (Équitation) : **oui 167** | non 1 | abstention 2 **élue,**
 - Aymeric LACOMBE (UNSS) : **oui 167** | non 1 | abstention 2 **élu,**
 - Jérôme VILAIN (UGSEL) : **oui 164** | non 4 | abstention 2 **élu,**



QUESTIONS DIVERSES

Aucune question n'a été reçue au CDOS du Loiret avant la date limite du 28 février 2025.

INTERVENTIONS DES PERSONNALITÉS

Monsieur **Christian BRAUX**, Vice-président du Conseil départemental et Madame **Marie BATARD**, Déléguée régionale académique adjointe chargée des affaires départementales du Loiret - DRAJES CVL-L.



L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Le Secrétaire général

Christophe CHARREIRE

Le Président,

Alain BOYER